



Aout 2019

# Inclusivité du Genre dans la Gouvernance du Secteur de la Sécurité au Mali : Analyse des Dynamiques d'implication des Femmes et des Jeunes au Niveau de Bamako

Rapport d'Etude

**Nana Alassane TOURE**

CONSULTANTE, SPÉCIALISTE EN GENRE ET POLITIQUE  
DE DEVELOPPMENT

## Table des matières

REMERCIEMENTS .....	2
Sigles et abréviations.....	3
Avant-propos.....	4
A propos d'Alliance pour Refonder la Gouvernance au Mali (ARGA-Mali).....	4
Sa méthode et ses outils : .....	5
A propos de National Democratic Institute for International Affairs .....	6
A propos de Centre d'Études Stratégiques.....	7
A propos du projet.....	8
A propos de l'enquête .....	8
Résumé.....	10
Introduction .....	11
Méthodologie adoptée .....	13
Résultats issus du terrain .....	20
I. Compréhension de la notion de sécurité .....	20
II. Initiatives dans le secteur de la sécurité au Mali .....	21
a. Conseil national pour la Réforme du secteur de la sécurité .....	21
b. Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité (C-RSS) .....	22
c. Comités consultatifs de sécurité (CCS).....	22
III. Niveau de participation des femmes et des jeunes dans les initiatives de sécurité ...	24
IV. Degré d'influence des femmes et des jeunes dans ces initiatives de sécurité .....	27
V. Pour une participation réelle des femmes et des jeunes .....	28
a. Obstacles .....	28
b. Opportunités .....	28
VI. Propositions pour une prise en compte effective des femmes et des jeunes dans la RSS 30	
Conclusion.....	31
Éléments de recommandation.....	32
Références bibliographiques .....	33
Annexes.....	35

## REMERCIEMENTS

Nous, équipe de recherche, tenons à remercier toutes les catégories sociales et professionnelles de femmes, d'hommes et de jeunes qui ont accepté avec ouverture de participer activement à nos entretiens ayant conduit à la rédaction de ce document. L'élaboration de ce document serait un leurre sans leur concours précieux. Qu'ils trouvent ici toutes nos gratitudes.

## **Sigles et abréviations**

**ARGA** : Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique

**CAFO** : Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali

**CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

**CEDEF** : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination l'égard des femmes

**CREDD** : Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable

**CSA** : Comité de Suivi de l'Accord

**DCAF**: Democratic control of armed forces<sup>1</sup>

**FAMA** : Forces Armées Maliennes

**FDS** : Forces de Défense et de Sécurité

**FCG5**: Force Conjointe G5 Sahel

**ISSAT**: International Security Sector Advisory Team

**MINUSMA** : Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali

**NDI**: National Democratic Institute for International Affairs

**OCHA**: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

**ODD** : Objectifs du développement Durable

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PNG** : Politique nationale du genre du Mali

**LPSI** : Loi de programmation relative à la sécurité intérieure

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PRIO**: Peace Research Institute Oslo

**RECOTRADE** : Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement

**RSS** : Réforme du Secteur de la Sécurité

**R 1325**: Résolution 1325

**R 2250**: Résolution 2250

---

<sup>1</sup> Actuellement Geneva Centre for Security Sector Governance.

**WANEP:** West Africa Network for Peacebuilding

## **Avant-propos**

### **A propos d'Alliance pour Refonder la Gouvernance au Mali (ARGA-Mali)**

L'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) est une organisation panafricaine (société civile/Think and Do tank) convaincue que la paix et le développement du continent africain sont subordonnés à une profonde ré-interrogation des fondements et non à une simple réforme de la régulation des affaires publiques. Depuis 20 ans, l'ARGA contribue à l'élaboration d'une pensée africaine et d'un projet africain de gouvernance. Ses thèses sont :

- Promouvoir une gouvernance légitime : il s'agit de réfuter le caractère exclusif des recettes uniformisées et universelles issues du concept de bonne gouvernance et que tout Etat doit appliquer comme un « kit » fondateur de sa légalité ; la gouvernance est plutôt l'art de gouverner en articulant la gestion de la chose publique aux différentes échelles de territoires, du local au mondial. C'est l'art de réguler les relations au sein de chaque société ;
- Mettre l'éthique au cœur de la gouvernance : les valeurs et principes auxquels s'adossent les modes de régulation de la société doivent être élaborés sur la base de référentiels communs, connus et reconnus par les populations ;
- Mettre l'expérience des acteurs au cœur de la refondation de la gouvernance : partir des expériences collectées au niveau des acteurs issus de milieux socioprofessionnels différents pour faire émerger des propositions ;
- Articuler l'unité et la diversité : l'héritage colonial a favorisé la construction de sociétés politiques reposant sur l'État-Nation en tant que dépassement des particularités identitaires.
- Articuler les échelles du local au mondial : les principes et mécanismes de gestion des affaires publiques et de l'espace public en Afrique n'ont pas suffisamment mis en

valeur les liens entre le processus de transformation de L'Etat africain d'un côté et, de l'autre, le double processus de déplacement des lieux de définition et d'impulsion des politiques vers le niveau local et la connexion au marché mondial qui modifie la rationalité des systèmes de production et d'échange et pousse vers des regroupements régionaux

- Partir du local pour refonder la gouvernance : le niveau local devrait être le niveau stratégique pour la refondation de la gouvernance en Afrique : en s'appuyant sur une décentralisation effective, l'espace local offre la possibilité d'inventer et de mettre en application de nouveaux modes de gestion participative et légitime des affaires publiques et du développement local.

## **Sa méthode et ses outils :**

Pour ARGA, la refondation de la gouvernance en Afrique est une œuvre collective et inclusive, elle n'est pas l'apanage des seuls gouvernants ou des intellectuels sortis des écoles occidentales. Autant elle interpelle ces acteurs, autant elle interpelle les autres catégories d'acteurs qui vivent la mauvaise gouvernance dans leur chair mais sont souvent oubliées quand il faut traiter de ces questions majeures de gouvernance.

L'alliance participe d'une réflexion plus large sur la crise de l'action collective et les réponses à y apporter. Elle est également fondée sur un partage des responsabilités. Dans sa démarche elle combine autonomie des initiatives et cohérence d'ensemble.

Pour être en cohérence avec ses convictions, l'Alliance s'est dotée de dispositifs de travail, de méthode et d'outils partagés par tous les alliés.

ARGA travaille pour refonder la gouvernance, à travers un nouveau regard sur le monde, le penser autrement : retrouver le sens et les valeurs qui guident les activités humaines, relier au lieu de séparer, partir des réalités, des expériences. Dans une telle perspective, le credo de l'alliance est :

- **D'observer, capitaliser et systématiser les expériences locales :** L'approche est de concevoir et développer un processus de capitalisation dans un dispositif d'observation des pratiques, des évolutions, mais aussi des difficultés aux échelles locale et nationale ;

- **De mobiliser des acteurs, d'animer des espaces d'échanges multi-acteurs :** Les acteurs étatiques et non-étatiques sont mobilisés dans des initiatives de refondation effective de la gouvernance. En élaborant et mettant en débat des propositions de changement de la gestion des affaires publiques
- **D'appuyer les initiatives pour le développement et le changement :** ARGA, identifie et contribue à l'émergence d'initiatives innovantes pour le développement. Les méthodes de gouvernance sont alors mises au cœur d'une approche inclusive, participative et transformatrice des réalités locales.
- **De produire des connaissances :** Cette production concerne des policy briefs, des notes d'analyses des cahiers de propositions, etc. sur les dynamiques locales et nationales de la gouvernance et des réformes institutionnelles, politiques et sécuritaires.

## **A propos de National Democratic Institute for International Affairs**

L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) est une organisation non partisane et non gouvernementale, à but non lucratif qui œuvre dans le monde entier pour le renforcement et le développement des institutions démocratiques à travers la participation civique, la transparence et la responsabilité gouvernementale.

Basé à Washington, NDI aspire à répondre, à travers le monde, aux aspirations des personnes voulant vivre dans des sociétés démocratiques et qui reconnaissent et promeuvent les droits de l'Homme.

Au Mali, depuis 1996, le NDI fournit une assistance technique à des partenaires au Mali afin d'améliorer :

- Éducation des électeurs et l'observation des élections nationales ;
- Surveillance législative ;
- Processus et réformes électoraux,
- Politiques, institutionnels ;
- Dialogue entre les partis ;
- Participation politique des femmes, des jeunes et des autres populations marginalisées.

Les élections de 2013 ont constitué une étape importante pour le pays, car les Maliens ont élu un nouveau président et une nouvelle assemblée nationale chargés de traiter des réformes politiques et électorales et de rétablir la paix et la sécurité dans le nord. Avec 85% des députés remplissant leur premier mandat, les programmes de l'Institut se sont concentrés sur la fourniture d'une assistance technique aux députés afin de renforcer leurs capacités individuelles et d'un soutien institutionnel afin d'aider l'Assemblée nationale à mieux comprendre les procédures et les fonctions essentielles d'un organisme. En juin 2015, le gouvernement malien a signé un accord de paix à Alger, en Algérie, avec les principaux groupes armés du nord. L'accord de paix prévoit la décentralisation de l'autorité et L'Institut conseille également aux membres de l'Assemblée nationale d'intervenir efficacement auprès des électeurs.

Actuellement, l'Institut met en œuvre plusieurs programmes visant à renforcer la capacité des organisations de la société civile et des fonctionnaires gouvernementaux à relever ensemble les défis identifiés par le biais d'outils de responsabilité sociale et de la réforme du secteur de la sécurité.

## **A propos de Centre d'Études Stratégiques**

Son travail consiste à :

- apporter un éclairage au Gouvernement dans le domaine des décisions à prendre en matière de relations extérieures, de défense et de sécurité ;
- effectuer des analyses techniques et prévisionnelles sur l'environnement international de ses aspects géostratégique, géo-économique et géopolitique ;
- présenter au Gouvernement des recommandations et options politiques ou stratégiques, lorsqu'il s'agit de choix à moyen et long termes et couvrant des secteurs multiples de la politique extérieure, de la défense nationale et de la sécurité ;
- assurer par des modules la formation en stratégie des hauts cadres de l'Etat et de la société civile en collaboration avec les organismes nationaux et étrangers compétents<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> [http://www.gouv.ml/NWPM/gdir/detail.do?SEQ=93&MENU\\_TYPE=3&MENU\\_SEQ=32](http://www.gouv.ml/NWPM/gdir/detail.do?SEQ=93&MENU_TYPE=3&MENU_SEQ=32)



## **A propos du projet**

Dans le souci de contribuer à l'instauration d'une gouvernance inclusive, l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique en partenariat avec le NDI-Mali et le Centre d'Études Stratégiques (CES); soutenus par le National Endowment for Democracy (NED), ont mis en place une initiative intitulée : « Engagement Multi-acteurs pour une gouvernance inclusive du secteur de la sécurité au Mali ». L'objectif est de contribuer à une meilleure démocratisation du secteur de la sécurité à travers une approche multi-acteurs et inclusive. A travers une telle initiative, il est attendu une contribution aux efforts conjugués des acteurs du secteur de la sécurité, de même que les organisations de la société civile en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de sécurité inclusives au Mali.

Ce projet vise spécifiquement à :

- Améliorer la qualité de l'offre publique en matière de sécurité axée sur les préoccupations des citoyens et les groupes marginalisés ;
- Développer un cadre de partenariat multi-acteur entre les institutions en charge de la sécurité et les organisations de la société civile pour l'émergence d'une culture commune de la sécurité ;
- Promouvoir les initiatives du Centre d'Études Stratégiques à travers l'information et le plaidoyer auprès des parlementaires.

## **A propos de l'enquête**

Cette contribution sur la Gouvernance du Secteur de la Sécurité a pour but de réaliser une étude de base empirique sur la perception des citoyens, sur les principes, le niveau d'inclusivité et la prise en compte du genre dans les initiatives de sécurité. Il s'agit plus spécifiquement de :

- Identifier les préoccupations des citoyens ;
- Recueillir des propositions concrètes des citoyens sur les politiques en matière de sécurité ;

- Examiner le recours au principe d'inclusivité dans les politiques publiques de sécurité ;
- Servir de référence au Centre d'Études Stratégiques dans sa volonté d'inclure les aspects liés au genre dans ses productions futures ;
- Mettre à la disposition du Centre d'Études Stratégiques un rapport final de l'étude de base.

## Résumé

Ce document est le fruit d'une étude de terrain traitant de la gouvernance du secteur de la sécurité. A travers des données empiriques, il analyse le degré de participation ou de mise à l'écart des catégories sociales parfois considérées comme marginales à cette gouvernance. Il s'agit ici des jeunes et des femmes. Les résultats de la recherche effectuée ont montré qu'ils ne sont pas totalement exclus, mais faiblement représentés dans le secteur de la sécurité. On note par ailleurs, qu'ils occupent pour la plupart des cas, des fonctions à faible responsabilité dans les initiatives de la sécurité.

L'enquête montre que cela s'explique par le fait que les femmes et les jeunes sont défavorisés par des pesanteurs socioculturelles qui leur confèrent un rôle d'exécutants et non de décideurs. En outre, le problème d'illettrisme, notamment chez les femmes a largement été rapporté par les interlocuteurs comme un véritable obstacle pour une participation effective de cette catégorie sociale.

Quelques pistes d'opportunité en vue d'une meilleure participation ont été soulignées par les acteurs rencontrés. On en note le désir de plus en plus prononcé des femmes et des jeunes à part prendre à toute question les concernant. Par ailleurs, l'implication du Mali dans certains processus et engagements internationaux et mondiaux en faveur des jeunes et des femmes constituent également des opportunités combien importantes. Ces engagements sont susceptibles de l'obliger à prendre en compte les préoccupations des jeunes et des femmes dans tous les secteurs de la société y compris celui de la sécurité.

**Mots-clés :** *Réforme du Secteur de la Sécurité, Gouvernance, inclusion, genre, femmes, jeunes*

## Introduction

La question de la sécurité constitue de nos jours l'une des préoccupations majeures de l'Etat malien. Pour preuve, le coût de l'effort militaire sur le budget malien représente 22%, soit environ 600 millions de dollars par an<sup>3</sup>. Malgré cela, la situation sécuritaire demeure préoccupante. En dépit des différentes initiatives sécuritaires mises en place çà et là, l'insécurité gagne de l'espace au jour le jour. Si elle touche particulièrement le Centre et le Nord du pays, aucune localité ne peut prétendre être à l'abri.

En raison des difficultés d'ordre sécuritaire auxquelles le Mali est confronté, il s'est avéré important de questionner le cadre logique de ces initiatives d'où la raison d'être de la Réforme du secteur de la sécurité qui apporte un nouveau paradigme, une nouvelle approche de compréhension et de perception de la sécurité. La RSS a offert ainsi une dimension inclusive<sup>4</sup> et participative de toutes les composantes de la société (la population civile et militaire) à la sécurité. A ce titre, le secteur de la sécurité couvre « un large spectre d'institutions, organisations, organes, groupes et autres acteurs, allant des institutions étatiques de sécurité aux groupes d'entreprises de sécurité non étatiques en passant par les organisations de la société civile »<sup>5</sup>.

En vue de leur opérationnalisation et afin qu'elles atteignent des résultats escomptés, ces initiatives requièrent une bonne gestion, d'où la notion de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité. Elle désigne « la gestion et le contrôle du secteur de la sécurité, sur la base des principes et valeurs de démocratie, dans l'intérêt des populations. Elle nécessite la séparation des pouvoirs, ainsi qu'une approche participative et inclusive, permettant aux citoyens, à travers leurs représentants choisis de manière régulière et légale, de participer au

---

<sup>3</sup> <https://www.lopinion.fr/edition/international/boubou-cisse-l-effort-guerre-represente-plus-22-budget-mali-143728>

<sup>4</sup> Avec la RSS, les initiatives de sécurité prennent en compte la Police nationale, les Forces armées du Mali (FAMa), le secteur judiciaire comprenant entre autres la Cour suprême, la Cour constitutionnelle, la Haute Cour de justice, l'Administration pénitentiaire, les Organisations de la société civile, la direction chargée de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, le Conseil supérieur de la défense nationale, la Commission nationale des droits de l'homme, le Comité national contre la violence perpétrée à l'égard des femmes, la Commission de la Défense nationale, de la sécurité et de la protection civile.

<sup>5</sup> Moulaye, Z, 2005.

processus de prise de décision, à la gestion et au contrôle des activités et des fonctions de l'Etat, dans le secteur de la sécurité »<sup>6</sup>.

Ce sont ces différentes problématiques que nous essayons d'analyser dans ce document avec la mobilisation des données empiriques collectées dans le cadre d'une recherche de terrain menée dans la ville de Bamako. Ces données empiriques ont été soutenues par la littérature disponible sur les questions ayant trait au genre, notamment son rapport à la gouvernance du secteur de la sécurité.

---

<sup>6</sup> CEDEAO, *Cadre de politique de la CEDEAO pour réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité*, 2106, P 8

## Méthodologie adoptée

La présente étude cherche à comprendre les dynamiques de la gouvernance de la sécurité et la prise en compte des jeunes et des femmes. Pour sa réalisation, nous avons adopté une démarche méthodologique qui s'inscrit dans une perspective essentiellement qualitative. A ce titre, elle a consisté à conduire des entretiens individuels sur la base d'un outil de collecte de données, en l'occurrence le guide d'entretien, conçu à cet effet.

Ces entretiens ont concerné 36 personnes sélectionnées sur la base de leur rapport avec le sujet étudié. Ces personnes sont composées de plusieurs catégories d'acteurs : les agents de la RSS, les agents étatiques, les organisations féminines, des groupes de jeunes, des agents d'ONG, de certains membres des FDS et de droits de l'Homme, les universitaires, les structures de recherche, les acteurs médiatiques, les leaders communautaires, les activistes, etc.

Cette recherche de terrain a été fortement appuyée par la revue de la littérature sur les questions liées à la sécurité, au genre, à la RSS, la gouvernance. Cette revue s'est avérée productive dans le cadre de ce travail. Elle nous a permis de bien poser notre cadre d'analyse et de bien structurer l'outil de collecte de données en intégrant les nouveaux changements observés sur le secteur de la sécurité.

Dans cette revue de la littérature, nous nous sommes intéressés aux travaux qui abordent la gouvernance de la sécurité sous l'angle de l'exclusion de certaines couches sociales au premier rang desquelles viennent les femmes et les jeunes. En outre, les travaux qui font le nexus Genre, paix et sécurité ont aussi fait l'objet de cette revue documentaire.

### Littérature existante sur le genre et la gouvernance du secteur de la sécurité

Sur les questions relatives à la sécurité, sa réforme, sa gouvernance et son rapport avec le genre, il y a de nombreux travaux intéressants. Ces travaux tournent autour de plusieurs points allant des textes aux traités en passant par des conventions, des chartes et des études empiriques. A ce titre, nous avons des éléments juridiques et engagements ci-après qui mettent un accent particulier sur l'implication des femmes et des jeunes dans les initiatives de gouvernance :

- La résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité a été adoptée en 9 décembre 2015 à l'initiative de la Jordanie. La R2250 offre un cadre politique historique pour engager les jeunes dans la prévention et gestion de conflit et dans la lutte l'extrémisme violent. Elle engage également les États membres de l'ONU et les programmes des nations unies à soutenir les initiatives des jeunes allant dans le sens de la prévention et gestion de conflit et dans la lutte contre l'extrémisme.<sup>7</sup>
- L'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » est un cadre politique international qui traite explicitement de la participation des femmes à la consolidation de la paix et à la résolution des conflits. Ce programme est constitué de huit textes de résolution adoptés par le Conseil de sécurité de l'ONU entre 2000 et 2015. Son texte fondateur, la 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité avait quant à lui été adopté en l'an 2000.<sup>8</sup>
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (juin 1981) et son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes, consacrent l'égalité entre les hommes et les femmes.<sup>9</sup>
- Le conseil Exécutif de l'Union Africaine a déclaré la période 2010-2020 comme la Décennie de la Femme africaine, dans le but d'accélérer la mise en œuvre et la réalisation l'atteinte des objectifs des protocoles conventions et déclarations de l'Union africaine.<sup>10</sup>

---

<sup>7</sup> <https://www.un.org/press/fr/2015/pi2146.doc.htm>

<sup>8</sup> Participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation au Mali *Points de vue des citoyennes et des citoyens de Ségou, Mopti et Tombouctou*

<sup>9</sup> [https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/afr\\_charter\\_human\\_people\\_rights\\_1981f.pdf](https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/afr_charter_human_people_rights_1981f.pdf)

- La Charte africaine de la jeunesse adoptée en juillet 2006 à Banjul (Gambie). Dans son article 23, la nécessité d'éliminer la discrimination exercée à l'encontre des filles et des jeunes femmes conformément aux dispositions stipulées dans différents instruments et conventions internationaux, régionaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme, destinés à protéger et à promouvoir les droits des femmes<sup>11</sup>
- La politique Genre de l'Union Africaine adoptée en décembre 2008, vise la pleine égalité hommes-femmes dans toutes les sphères de la vie (2018-2027)

L'objectif 4 des ODD est axé sur l'éducation de qualité. Il stipule qu'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable.

- L'objectif 5 des ODD met l'accent sur l'égalité des sexes en mentionnant que l'égalité n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.<sup>12</sup>

Au niveau national, nous avons les engagements du Gouvernement du Mali en matière de l'égalité homme-femme et le développement des jeunes ainsi que leur participation aux processus de paix. Ils se manifestent à travers l'adoption des documents suivants :

- La Constitution du Mali du 25 février 1992 garantit l'égalité entre les maliens sans aucune discrimination ;
- Politique nationale Genre (2009-2018) : par cette politique, le Mali souhaite honorer ses engagements, nationaux, régionaux et internationaux en vue de l'édification d'une société démocratique et d'un État de droit dans lequel l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une valeur fondamentale conformément à la Constitution du Mali.
- Le plan d'action de la résolution 1325 du conseil de sécurité des nations unies : C'est en 2012 que le Mali a lancé son premier Plan d'action national (2011-2013) pour l'opérationnaliser cette résolution. Ce travail est pourtant peu connu et mis en œuvre.
- La loi n° 2015-052/ du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.<sup>13</sup>

---

<sup>10</sup> [https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/declaration\\_gender\\_equality\\_2004f.pdf](https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/declaration_gender_equality_2004f.pdf)

<sup>11</sup> La charte africaine de la Jeunesse (Art 23)

<sup>12</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

<sup>13</sup> Journal officiel, 2015-12-31, n° 56, p. 2204



- Le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable : Sa vision de développement est un « Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes ». <sup>14</sup>

On remarque que le Mali est signataire de plusieurs documents juridiques et engagements traitant explicitement de l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance, dans les processus de paix et de sécurité. Toutefois, il faut noter que ces documents juridiques souffrent énormément de problème de mise en œuvre. Les raisons de ce problème sont avancées par les acteurs rencontrés sur le terrain (voir partie résultats de terrain). Outre ces éléments juridiques, nous sommes intéressés à quelques travaux empiriques réalisés sur la question.

- **Genre, Secteur de sécurité, Paix et Stabilité au Mali**

**Lorentzen, J ; Touré, NA, Gaye B. (2019).** Participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation au Mali. Peace Research Institute Oslo (PRIO), Norvège.

Ce document traite des différents modes de participation des femmes de toutes catégories socioprofessionnelles de Ségou, de Mopti et de Tombouctou au processus de paix et de réconciliation qui est actuellement en cours au Mali. Il montre que les femmes ne sont pas significativement impliquées dans les mécanismes de résolution des conflits et dans le processus de paix induit par les accords d'Alger, malgré qu'elles disposent de potentiels de prévention, de médiation et résolution des conflits combien éprouvés.

Il a été souligné que le recours aux femmes en cas de problème ou de situations conflictuelles n'est pas systématique comme c'est le cas pour les hommes. En général, elles ne participent de façon proactive, mais sont mobilisées par les hommes qui, le plus souvent, tentent de contrôler le cadre de leur participation.

---

<sup>14</sup> CREDD 2019-2023

De nombreux facteurs expliquent cette faible participation. Il y a d'une part, l'influence de certaines normes sociales qui limitent l'implication des femmes en matière de gestion de certaines affaires sociales et, d'autre part le manque d'informations appropriées sur l'accord et les différents mécanismes constitués pour sa mise en œuvre.

**Doumbia, S et Dakouo A. (2016).** Analyse et recueil des textes applicables à la réforme du secteur de la sécurité.

Ce document est le résultat d'une recherche qui a porté sur le thème : « Revue documentaire du cadre législatif et réglementaire du secteur de la sécurité au Mali ». Les auteurs ont analysé les instruments juridiques et les perceptions des acteurs sur la RSS. A cet effet, il ressort que le cadre législatif et réglementaire du secteur de la sécurité au plan international est assez fourni. Les Conventions, les Protocoles, les Traités, Chartes et autres instruments prennent en compte de nombreux aspects de la sécurité humaine.

Au niveau international, le Mali a ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux en matière de sécurité. Toutefois, si l'on peut se réjouir de cela, il est important de noter en matière de mise en œuvre, beaucoup reste à faire. Par ailleurs, on déplore le fait que les différents textes sont pris de façon isolée sans tenir compte de la complexité et de l'interdépendance des composantes du secteur de la sécurité.

**Maiga, M D. (2011).** Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali.

Ce document fait référence au rôle des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la prévention et la gestion des conflits au Mali. En effet, pendant les conflits violents, ce sont les populations qui souffrent. La société civile et les organisations non gouvernementales, en tant qu'interface et plus proche des populations interviennent de façon bénévole pour panser leurs plaies et leurs souffrances en leur offrant des secours et des services essentiels de base. La Société Civile a été définie en 2001 comme « l'ensemble des institutions, associations, organisations, syndicales, à but non lucratif, librement constituées, indépendantes du politique et de l'administration publique, et dont le but n'est pas la conquête ou l'exercice du pouvoir public ».

Par ailleurs, l'auteure s'intéresse au genre en le définissant comme « un éventail de rôles et de rapports déterminés par une société, aux traits de personnalité, aux attitudes, aux comportements, aux valeurs, à l'influence et au pouvoir relatifs que la société attribue aux hommes et aux femmes en fonction de leurs différences »<sup>15</sup>.

L'auteure identifie quelques défis auxquels les femmes font face dans les politiques publiques et les initiatives de sécurité. Ils sont entre autres : le faible taux d'alphabétisation, le faible pouvoir économique, les difficultés à faire face aux conséquences économiques et sociales des conflits, le faible intérêt à dénoncer le comportement ou les actes de violence, non maîtrise du système d'alerte du conflit.

- **Paix – Sécurité – Stabilité – Développement**

**Moulaye, Z. (2011).** « Quelle gouvernance de la sécurité ? Problématique sécuritaire et gouvernance démocratique de la sécurité au Mali ».

Ce document s'inscrit dans la dynamique d'identifier les défis sécuritaires en Afrique de l'ouest et au Mali en particulier, les enjeux de la sécurité et les perspectives de gouvernance du secteur de la sécurité à la lumière du processus démocratique engagé dans nos États depuis une vingtaine d'année.

En effet, l'auteur identifie les nouvelles formes de menace sécuritaire sous les noms : insécurité urbaine et périurbaine, accumulation pléthorique et prolifération anarchique des armes légères et de petit calibre, fréquence et intensité des conflits armés, criminalité transfrontalière et transnationale, instabilité politique, précarité économique, violations des droits humains. Au regard de ces défis, les perspectives laissent entrevoir de nouveaux horizons dont le plus pertinent, au regard de la mondialisation, paraît être une nouvelle ère de sécurité à fonder sur un cadre normatif international, lui-même bâti sur des normes régionales, voire nationales et locales, qui permettraient d'évoluer vers une situation globale d'amélioration de la sécurité dans le monde.

**DCAF/ISSAT<sup>16</sup>.(2014)** Manuel de formation : Introduction à la Réforme du Secteur de la Sécurité.

---

<sup>15</sup> Dr Mariam Djibrilla MAIGA, Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali, 16 juin 2011, p.5.

<sup>16</sup> DCAF (centre for the democratic control of armed forces) et ISSAT (The International Security Sector Advisory Team).

La RSS en bref est un manuel de formation publié par le sur la Réforme du Secteur de la Sécurité , ce document décrit les grandes lignes de la RSS et les questions intersectorielles et connexes qui sont en rapport avec la RSS.

Dans ce manuel, la question du genre est prise en compte dans la réforme du secteur de la sécurité. Dans ce document, le genre renvoie « aux rôles et aux relations, aux traits de personnalité, attitudes, comportements et aux valeurs qu'une société attribue aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles ».

Le document s'appuie plus sur les violences faites aux femmes et l'importance de leur implication dans la RSS. Une attention particulière aux questions de genre peut renforcer les programmes de RSS en favorisant l'appropriation locale, en assurant la participation de toutes les parties prenantes, en améliorant l'efficacité opérationnelle des institutions de sécurité et de justice et en assurant une prestation de services efficace et responsable.

**Sidibé, A; Traoré, I S; Touré, N A. (2015).** Problématique de la sécurité et violation des droits de l'homme au Mali. Rapport d'études.

Ce document est le fruit d'une recherche qui répertorie la dégradation de la situation sécuritaire et les cas de violations des droits de l'homme au Mali entre Janvier 2012 et septembre 2013. Cette recherche a enregistré six (06) types de violation des droits de l'homme et ont été identifiés en lien avec le secteur de la sécurité humaine. Il s'agit des mariages libidineux, les violences entre proches, l'insécurité alimentaire, les exactions à l'endroit des groupes catégorisés, la perte d'emploi, la destruction des biens administratifs et communautaires. La grande majorité des victimes sont des femmes, elles représentent 57% des victimes contre 43% pour les hommes.

**PNUD. (2018).** Stratégie genre de PNUD Mali 2018-2020

Ce document fait un état des inégalités basées sur le genre au Mali. Les indices Inégalités Genre (IIG) qui reflète les inégalités fondées sur le genre, peuvent être interprétés comme la perte de développement humain due à l'inégalité entre les réalisations féminines et masculines.

Au Mali, 8,8% des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 7,3% des femmes adultes ont atteint au moins le niveau d'éducation secondaire contre 16,2% de leurs homologues masculins. Les femmes représentent 52 % de la population rurale, et elles vivent à 64,2 % en dessous du seuil de pauvreté.

## Résultats issus du terrain

A l'aide du guide d'entretien, utilisé comme outil principal de collecte de données sur le terrain, nous avons pu recueillir un nombre important de données empiriques. L'analyse que nous avons faite de ces données collectées a permis de retenir les points suivants :

### I. Compréhension de la notion de sécurité

Au tour de la notion de sécurité, plusieurs éléments de définition ont été fournis au cours de nos enquêtes. Ces éléments de définition vont de la dimension individuelle de la sécurité à celle collective. Nous notons que la sécurité revêt un aspect physique, moral, psychologique, économique et social.

*Le concept de sécurité pour moi englobe plusieurs domaines : la sécurité individuelle, la sécurité collective, sociale, politique, économique, juridique, financière, alimentaire, sanitaire, humanitaire, environnementale, etc.<sup>17</sup>*

*J'entends par sécurité, un état, une situation de stabilité où les dangers pouvant portés atteintes aux individus au plan physique, morale ou matériels sont sous contrôle. Elle est nécessaire voir indispensable à l'épanouissement des hommes.<sup>18</sup>*

Le terme « sécurité » a, d'une part, le sens qui lui est traditionnellement attaché, centré sur la survie de l'Etat et sa protection contre les agressions extérieures et intérieures par des moyens militaires, et de l'autre, il s'entend de l'aspect non militaire de la sécurité humaine, fondé sur des impératifs politiques, économiques, sociaux et environnementaux, en plus des droits humains<sup>19</sup>.

On peut retenir que le terme « sécurité », dans sa compréhension actuelle, va au-delà de sa conception classique dans la mesure où il revêt holistique : une dimension individuelle et politique, écologique, sociale,

<sup>17</sup> Propos interl

<sup>18</sup> Propos interlocuteur jeune

<sup>19</sup> CEDEAO, *Cadre de politique de la CEDEAO pour réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité*, 2106, P 8

## **II. Initiatives dans le secteur de la sécurité au Mali**

Selon le Cadre de politique de la CEDEAO pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité, le secteur de la sécurité comporte plusieurs composantes : les institutions, les entreprises et les personnes individuelles, qui ont la responsabilité de gérer et de superviser les questions liées à la sécurité des personnes et celle de l'Etat.<sup>20</sup>

Les acteurs que nous avons rencontrés sur le terrain ont parlé de nombreuses initiatives de sécurité locales, nationales, régionales et internationales qui sont en œuvre au Mali.

### **Au niveau local**

Certains interlocuteurs ont souligné la création de brigades de vigilances dans certaines communes notamment au Centre et au Nord du pays ;

### **Au niveau national**

Le processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS), engagé à la suite de la crise de 2012 par les autorités maliennes se manifeste au niveau institutionnel par la création du conseil national pour la réforme du secteur de la sécurité (CNRSS), le Commissariat à la Réforme du secteur de la sécurité, les comités consultatifs de Sécurité ;

#### **a. Conseil national pour la Réforme du secteur de la sécurité**

Il a pour mission de : définir les orientations stratégiques et fixer les priorités nationales en matière de réforme du secteur de la sécurité ; de valider les projets de stratégie nationale et de plans à court, moyen et long terme élaborés par le Commissariat ; de veiller au respect des critères de recrutement et d'incorporation dans les Forces Armées et de Sécurité etc. il a comme membre le Premier ministre (Président du Conseil), les membres du Gouvernement ; 20 représentants des groupes armés (la Coordination des Mouvements de l'Azawad et la Plate-forme) ; le Chef d'Etat-major Général des Armées ; le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité ; le Directeur Général de la Police Nationale ; Un (01)

---

<sup>20</sup> *Cadre de politique de la CEDEAO pour réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité, Opcit, p 9*

représentant de la Commission de la Défense Nationale, de la Sécurité et de la Protection Civile de l'Assemblée Nationale ; Un (01) représentant du Haut Conseil des Collectivités et le Directeur national de l'Administration pénitentiaire et de l'Éducation surveillée.

### **b. Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité (C-RSS)**

Conformément à la loi, le commissariat assure des fonctions suivantes : Assurer la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité ; Élaborer à l'attention du Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité, les projets de stratégie nationale et de plans à court, moyen et long termes pour la réforme du secteur de la sécurité ; Élaborer périodiquement des rapports sur la situation de la réforme du secteur de la sécurité ; Assurer la cohérence des travaux des points focaux des différents départements ministériels ainsi que des relais au niveau régional et communal ; Veiller à l'appropriation nationale du processus de la réforme du secteur de la sécurité pour des suivantes etc.

Le Commissariat comprend trois Cellules : Cellule Défense, Sécurité et Relations Internationales ; Cellule Gouvernance Politique, Etat de Droit, Contrôle Démocratique et Genre ; Cellule Gouvernance Économique, Sociale et Culturelle ;

### **c. Comités consultatifs de sécurité (CCS)**

Les Comités Consultatifs de sécurité ont pour tâches d'Évaluer la situation sécuritaire ; d'Émettre des avis et recommandations à l'endroit de l'exécutif local et des acteurs de la sécurité ; de Contribuer à l'échange d'informations, à la sensibilisation et à une meilleure prise en compte des préoccupations des populations. Les CCS sont constitués auprès des Chefs de l'exécutif régional ou du Maire et se réunissent une fois par mois

- L'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Cet accord prévoit le DDR afin de désarmer les ex combattants du nord du pays ; le MOC afin de mener les patrouilles mixtes (FAMA et CMA) dans les zones de conflits pour assurer la protection des frontières, des personnes et leurs biens. Une loi nationale de programmation militaire qui prévoit la formation, l'équipement le déploiement des FAMA sont des initiatives qui peuvent être reconnues.

- La loi de programmation relative à la sécurité intérieure (LPSI). Cette loi met en œuvre un plan d'investissement pour la sécurité et la protection civile d'un sur la période 2017-2021.

**Au niveau sous régional et international : les partenaires internationaux**

A ce niveau nos interlocuteurs ont parlé de la présence de la Minusma, de l'opération Barkane, la MISAHHEL, du G5 Sahel, de EUCAP Sahel – EUTM, NDI, etc.

Le fait d'avoir mentionné toutes ces différentes initiatives susdites nous prouve que nos interlocuteurs disposent de certains éléments d'information ayant trait au secteur de la sécurité au Mali. Tout de même, il faut noter que ces initiatives ont été plus énumérées par les hommes que les jeunes et les femmes.

On note que de nombreuses initiatives, réparties en locales, nationales, sous régionales et internationales existent au Mali. Parmi ces initiatives, certaines sont essentiellement d'ordre militaire tandis que d'autres se focalisent davantage sur le volet social.



### **III. Niveau de participation des femmes et des jeunes dans les initiatives de sécurité**

Il ressort des entretiens effectués que l'implication des jeunes et des femmes dans les initiatives de sécurité est relativement faible comparativement aux hommes. De la gendarmerie à la police en passant par les autres instances de sécurité, la présence des jeunes et des femmes demeure insignifiante. Notons que dans le cadre de cette étude, le concept de participation fait référence à l'idée selon laquelle les femmes et jeunes ne doivent pas seulement être inclus dans les initiatives de sécurité. Il fait plutôt référence à la prise en compte effective de leur implication et de leurs préoccupations. A ce titre, ils doivent avoir l'occasion d'apporter leurs contributions et leur expertise, afin de garantir que la perspective du genre soit bien visible dans ces initiatives de sécurité au Mali.

*Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les jeunes et les femmes sont totalement exclus dans les initiatives de sécurité, mais leur participation s'arrête à la périphérie. Dans les postes de décision de ces initiatives, on peut dire qu'ils ne sont pas vraiment impliqués.<sup>21</sup>*

*Les femmes sont en dehors du système de sécurité. Les discours politiques ne sont pas suivis d'effets. A titre d'illustration, au niveau de la commission vérité justice et réconciliation, il y a que 5 femmes et une seule au compte des organisations de jeunes.<sup>22</sup>*

Malgré le processus de réforme du secteur de la sécurité en cours au Mali, la sécurité continue à garder un visage masculin. La systématisation de la prise en compte de la dimension du genre dans les politiques de sécurité et de défense nationales reste non effective. Au cours de cette étude, nous n'avons pas eu de données actualisées en matière du nombre de jeunes et de femmes dans les initiatives de sécurité. Par ailleurs, le degré de participation des jeunes dans les initiatives de sécurité souffre considérablement de documentation. Les données que nous avons eues sont relatives à l'implication des femmes et remontent aux années avant et pendant 2011.

---

<sup>21</sup> Interlocuteur, Bamako.

<sup>22</sup> Interlocutrice, Bamako

D'une manière générale, avec les données que nous avons eues, nous constatons une faible représentativité des femmes et des jeunes dans les initiatives au niveau étatiques et institutionnelles selon les propos des interlocuteurs. En effet, au niveau du comité de suivi de l'accord, nous avons une (1) seule femme, la commission DDR, une seule femme, la Garde nationale est entre 4 à 5% de femmes, la Gendarmerie est au tour de 8%, la Police nationale était à 26% en 2018, et l'armée nationale est à 10%.

Les facteurs qui ont favorisé l'atteinte des 26% au niveau de la police sont surtout : la mise en œuvre de la politique nationale à travers la nomination officielle d'un point focal genre qui a joué le rôle d'interface entre les partenaires internationaux et nationaux et la police nationale dans le cadre de la mise en œuvre de la PNG. A noter aussi qu'il existe un point focal genre dans tous les commissariats de Bamako. Ces actions ont favorisé l'institutionnalisation du genre au sein de la police. A cet effet, la police a revu la stratégie de ressource humaine notamment avec 10 % pour le personnel féminin au cours de chaque recrutement.

Dans le secteur de la justice qui est aussi un domaine clé en matière de la gouvernance de la sécurité, la présence des femmes est également faible. Quand on prend en compte l'ensemble des juges et des greffiers en chefs, elles représentent respectivement 10,77 % et 16,18 %. Par contre, cette représentativité est relativement élevée dans les postes à faible responsabilité tels que le secrétariat où les femmes sont à secrétariat 90,73 % du nombre total<sup>23</sup>.

Les acteurs auprès desquels nous avons effectué des interviews, les jeunes, les femmes y compris les hommes ont souligné que les femmes et les jeunes ne sont pas bien impliqués dans les initiatives de sécurité au Mali malgré qu'ils soient les plus nombreux et les plus touchés aux problèmes d'insécurité. Ainsi, un interlocuteur, occupant une fonction de haute responsabilité en lien avec la sécurité a-t-il souligné que :

*Les jeunes et les femmes sont oubliés à tous les niveaux. Même au niveau de la Commission de la Défense nationale, de la sécurité et de la protection civile qui un secteur clé dans la gouvernance de la sécurité,*

---

<sup>23</sup> Gaanderse, M; Valasek, K. (Eds), *Le Secteur de la Sécurité et le Genre en Afrique de l'Ouest : une étude de la police, de la défense, de la justice et des services pénitentiaires dans les pays de la CEDEAO*, Genève: DCAF, 2011.

*on ne met pas suffisamment l'accent sur les préoccupations. {...} Ils sont aussi moins impliqués<sup>24</sup>.*

On note que le secteur de la sécurité n'est pas exclusifs aux hommes. Les jeunes et les femmes sont aussi impliqués, mais cette implication demeure très faible. En matière d'implication des jeunes dans la gouvernance de la sécurité, il y a un manque considérable de données chiffrées. L'espoir reste permis avec l'adoption de 052 dans la mesure où elle couvre également les structures de sécurité.

---

<sup>24</sup> Interlocuteur, Bamako.

#### IV. Degré d'influence des femmes et des jeunes dans ces initiatives de sécurité

Dans le cadre de ce travail, la notion d'influence fait référence à la capacité des femmes et des jeunes à apporter et à faire accepter de façon significativement leurs points de vue en matière de sécurité et de toutes les initiatives mises en place en vue de sa bonne gouvernance. Cela signifie qu'il ne s'agit pas seulement d'impliquer ces catégories sociales, qui, il faut le rappeler, représentent une bonne partie de la société malienne. Il s'agit plutôt de les considérer comme des acteurs à part entière dans les initiatives de sécurité au Mali.

En effet, il ressort de notre analyse que le degré d'influence des femmes et des jeunes reste considérablement faible. Cela résulte de leur nombre très insignifiant et leur position à faible responsabilité dans les initiatives de gouvernance. Sur la question, certains interlocuteurs ont fait ont tenus des propos qui sont assez révélateurs de la mise à l'écart de ces catégories sociales.

*Sur une échelle de 10, je dirai que le degré d'influence des femmes et des jeunes dans les initiatives de sécurité au Mali ne dépasse pas 2. {...} cette couche est certes, consultée et associée mais leur décision n'est pas prise en compte comme il faut.<sup>25</sup>*

*L'influence des femmes et des jeunes est un défi car qu'ils sont minoritaires dans les instances pour influencer les décisions. Leur position ne permet pas d'influencer car ils sont toujours au niveau subalterne. Nous sommes souvent victimes de stéréotypes liés à notre statut de femme : les femmes toujours derrière les hommes. {...} c'est la même chose pour les jeunes. S'ils sont impliqués, ce sont dans des rôles de second plan, soit dans la mobilisation par exemple, pas de réel rôle de prise de décision réelle.<sup>26</sup>*

Il apparaît donc clairement que le nombre insignifiant des jeunes et des femmes dans les initiatives de sécurité et le fait qu'ils occupent généralement des postes à faible responsabilité au sein de ces initiatives les empêchent d'être influents.

<sup>25</sup> Interlocuteur, Bamako.

<sup>26</sup> Interlocutrice, Bamako.

## V. Pour une participation réelle des femmes et des jeunes

Au cours de notre enquête quelques points ont été identifiés par les interlocuteurs comme des obstacles et d'autres comme des opportunités.

### a. Obstacles

Outre le nombre insignifiant des jeunes et des femmes et l'occupation des postes à faible responsabilité dans les dynamiques de la gouvernance du secteur de la sécurité, les acteurs interviewés sur le terrain ont mentionné l'existence d'autres situations sociales qui, bien analysées, peuvent être considérées comme des obstacles à leur participation effective. Il s'agit de l'attitude de certains acteurs étatiques, coutumiers et religieux qui ne favorisent pas du tout l'implication des jeunes et des femmes. Étant sous l'emprise de certaines considérations d'ordre traditionnel et religieux, ils éprouvent peu d'engouement quant au soutien à cette implication.

*Dans la société malienne, les jeunes et surtout les femmes sont souvent catégorisées faisant partie de la classe inférieure. Les rôles qui leur sont attribués dans notre société, dans la plupart de cas ne favorisent pas leur réelle participation dans le processus de prise décision. Leur implication à la vie de la nation en générale, aux initiatives de développement en particulier semble faible et moins effective de même qu'en faveur de la paix et de sécurité {...}.<sup>27</sup>*

Le manque de volonté politique de la part des décideurs à mettre en œuvre les différents engagements sous régionaux et internationaux qu'ils ont signés sur l'implication des jeunes et des femmes dans les processus de décision a aussi été identifié comme un obstacle majeur.

### b. Opportunités

De nombreuses opportunités ont été soulignées au cours de la présente recherche sur la participation effective des femmes et des jeunes dans les initiatives de sécurité. Certains ont mis l'accent sur l'application des différents traités, chartes et autres documents juridiques – nationaux comme internationaux – signés par le gouvernement malien. D'autres ont surtout

---

<sup>27</sup> Interlocuteur, Bamako

mis en exergue la volonté et le désir des femmes et des jeunes d'apprendre et de se voir au centre des initiatives de paix et de sécurité les concernant.

Le CES doit mettre à profit cette volonté et cet engouement éprouvés par les femmes et les jeunes en vue de rendre davantage inclusive et démocratique la gouvernance du secteur de la sécurité au Mali. Cela peut se concrétiser à travers la prise en compte des points suivants :

- Approfondir les recherches et multiplier les formations axées sur l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité ;
- Impliquer des femmes et des jeunes dans ces dynamiques de recherche et formation dans la mesure où ils pourront être plus susceptibles à identifier les besoins et les difficultés qui leur sont spécifiques ;
- Associer davantage les gouvernants à la réflexion sur les difficultés et les perspectives à explorer en matière d'implication des femmes et des jeunes dans les différents secteurs de la sécurité ;

Dans le même sillage, De nombreuses propositions, décrites ci-dessous, ont été faites par les interlocuteurs que nous avons rencontrés durant la phase de collecte de données.

## VI. Propositions pour une prise en compte effective des femmes et des jeunes dans la RSS

Les différentes propositions que les interlocuteurs ont faites à l'intention des différentes parties prenantes en charge de la mise en œuvre de la RSS au Mali y compris le CES sont assez significativement. Il s'agit entre autres :

- D'inclure les femmes et les jeunes dans les différentes étapes de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sécuritaires ;
- De créer et maintenir un cadre de concertation permanent entre les organisations faitières des femmes et des jeunes avec les autres acteurs du secteur de la sécurité ;
- D'organisation des forums et d'ateliers d'information et de sensibilisation à l'intention des jeunes et des femmes sur leurs rôles et responsabilités dans la gouvernance du secteur de la sécurité ;
- De renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur des questions relatives à la sécurité notamment : l'agenda femme, paix et sécurité, la R2250, le contenu de l'accord pour la paix et la sécurité ;
- D'instaurer des cadres de dialogue multi acteurs et intergénérationnels entre les femmes, les jeunes et les FDS ;
- De mettre en place une base de données sur la situation des femmes et des jeunes dans les instances de mise en œuvre de l'accord ;
- De lutter contre les discriminations et stéréotypes en matière de la participation des femmes dans la gouvernance du secteur de la sécurité
- De travailler pour l'autonomisation des travers à travers l'accroissement de leurs revenus, le soutien à leurs activités économique et l'allégement des tâches ménagères pour les femmes ;
- En fin, de réaliser des projets et programmes pour faire face aux enjeux environnementaux afin de permettre aux femmes et aux jeunes de mieux appréhender la sécurité des personnes et des biens.

## Conclusion

Notre étude s'est proposée de faire la lumière sur la gouvernance du secteur de la sécurité à Bamako sous l'angle de la participation des femmes et des jeunes. L'objectif principal était de savoir le degré de leur implication dans les initiatives relatives à la sécurité. A l'issue de cette étude, nous avons noté que les jeunes et les femmes ne sont pas totalement exclus de la gouvernance du secteur de la sécurité, mais ils sont faiblement représentés et de même que leur influence dans ce secteur.

En plus de leur faible implication, il est ressorti par ailleurs qu'ils jouent moins le rôle de preneurs de décisions en matière d'initiatives de sécurité que celui d'exécutants de celles-ci. Cela s'explique par le fait qu'ils sont défavorisés par des pesanteurs culturelles qui les confèrent ce rôle d'exécutants et non de décideurs. Le problème d'illettrisme, notamment chez les femmes a aussi été rapporté par les interlocuteurs comme un véritable obstacle pour une participation effective de ces groupes sociaux.

Le désir de plus en plus prononcé des femmes et des jeunes à prendre part à toute question relative à la gouvernance de manière générale et celle ayant trait à la sécurité a été identifié comme une opportunité susceptible de conduire vers une participation significative. L'autre opportunité, si elle est explorée, est la signature de plusieurs engagements internationaux par l'Etat malien qui l'obligent à prendre en compte les jeunes et les femmes dans tous les secteurs y compris celui de la sécurité.



## Éléments de recommandation

A cours de nos entretiens quelques éléments de recommandation ont émergé dans les discussions dont les principaux sont explicités ci-après :

- Réduire l'écart de connaissances entre les hommes, les femmes et les jeunes, au sujet de la gouvernance de la sécurité ;
- Adopter une perspective de genre plus opérationnelle afin d'identifier différentes manières de diffuser l'information auprès des femmes et des jeunes, en envisageant, par exemple, des espaces alternatifs comme les tontines, les moments de réunion, les radios communautaires ;
- Mobiliser les autorités traditionnelles et religieuses comme des partenaires dans le cadre d'un dialogue constructif et inclusif sur les avantages liés à l'implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance de la sécurité ;
- Encourager les réformes juridiques visant à soutenir et respecter les droits des femmes et des jeunes déjà reconnus par le droit international ;
- Promouvoir davantage l'autonomisation des jeunes, des femmes et accompagner les réseaux féminins dans le cadre d'un processus plus long visant à favoriser l'égalité des genres en matière de RSS ;
- Application des engagements internationaux en matière de l'implication des jeunes et les femmes dans tous les secteurs y compris celui de la sécurité.

## Références bibliographiques

- **Assemblée Nationale (PNG-Mali)**. Politique nationale genre du Mali
- **DCAF/ISSAT<sup>28</sup>**.(2014) *Manuel de formation : Introduction à la Réforme du Secteur de la Sécurité*.
- **Doumbia, S et Dakouo A.** (2016). Analyse et recueil des textes applicables à la réforme du secteur de la sécurité (RSS).
- **Gaanderse, M; Valasek, K.** (Eds). (2011) *Le Secteur de la Sécurité et le Genre en Afrique de l'Ouest : une étude de la police, de la défense, de la justice et des services pénitentiaires dans les pays de la CEDEAO*, Genève: DCAF.
- **PNUD.** (2018). Stratégie genre de PNUD Mali 2018-2020
- **Lorentzen, J ; Touré, NA, Gaye B.** (2019). Participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation au Mali. Peace Research Institute Oslo (PRIO), Norvège.
- **Maiga, M D.** (2011). Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali.
- **Moulaye, Z.** (2011). *Quelle gouvernance de la sécurité ? « Problématique sécuritaire et gouvernance démocratique de la sécurité au Mali »*.
- **Sidibé, A; Traoré, I S; Touré, N A.** (2015). *Problématique de la sécurité et violation des droits de l'homme au Mali*. Rapport d'études.

### Webographie

- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- <https://www.un.org/press/fr/2015/pi2146.doc.htm>
- [www.prio.org](http://www.prio.org)

---

<sup>28</sup> DCAF (centre for the democratic control of armed forces) et ISSAT (The International Security Sector Advisory Team).

- [https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/african\\_youth\\_charter\\_2006f.pdf](https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/african_youth_charter_2006f.pdf)
- [https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/afr\\_charter\\_human\\_people\\_rights\\_1981f.pdf](https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/afr_charter_human_people_rights_1981f.pdf)
- [https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/declaration\\_gender\\_equality\\_2004f.pdf](https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/declaration_gender_equality_2004f.pdf)
- <http://www.carmma.org/fr/resource/d%C3%A9cennie-des-femmes-africaines>
- [http://www.afrique-gouvernance.net/article13\\_fr.html](http://www.afrique-gouvernance.net/article13_fr.html)
- <https://www.ndi.org/sub-saharan-africa/mali>

## Annexes

### A. Guide d'entretien utilisé pour la collecte de données

#### I. Identification De L'enquêté(e)

Nom : Prénom :

Structure et Fonction : Adresse :

Tranche d'âge :

#### II. Contenu du guide

2.1 Quelle est votre compréhension du concept de sécurité ?

2.2 Quelles sont les initiatives dans le secteur de la sécurité au Mali ?

2.3 Quel est le niveau de participation des femmes et des jeunes dans les initiatives de sécurité ?

2.4 Quel est le degré d'influence des femmes et des jeunes dans ces initiatives de sécurité ?

2.5 Quels sont les obstacles et les opportunités pour une réelle participation des femmes et des jeunes ?

2.6 Quelles sont vos propositions pour la prise en compte effective des femmes et des jeunes ?